

5° En échange du Bulletin de la Société :

Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation, numéro de juin 1856.

L'Institut, juillet 1856, deux numéros.

M. T. Puel, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante adressée à la Société :

SUR LA CULTURE DU MURIER BLANC DANS LE NORD DE LA FRANCE ET DANS LES PROVINCES BELGES, AU COMMENCEMENT DU XVII^e SIÈCLE, par **M. le baron DE MELICOCQ.**

(Lille, juillet 1856.)

« Si l'on s'en rapporte à de Serres (1600), dit le Grand d'Aussy (Vie privée des Français, t. I, pag. 281, éd. Roquefort), l'introduction des mûriers en France ne remonte pas plus haut que le règne de Charles VIII. Quelques-uns des gentilshommes français qui accompagnaient le prince à la conquête de Naples, ayant eu occasion de voir souvent dans ce royaume (1) l'arbre précieux dont il est parlé, ils en enlevèrent des plants, qu'à leur retour ils transplantèrent chez eux. Le premier canton de France où l'on en ait vu, est celui d'Allan, en Provence, près de Montélimar, sur les confins du Dauphiné. Bientôt, dit de Serres, le reste de la Provence, le Languedoc, le Dauphiné, le comtat Venaissin, l'archevêché d'Orange (2), en furent garnis. On vit s'élever tout à coup, et se multiplier, des manufactures de soie qui devinrent un excellent produit. L'auteur ajoute que ce commerce venait tout récemment d'être reçu à Tours avec applaudissement et utilité, et que, depuis quelques années, on l'avait même introduit à Caen. Mais le reste du royaume l'avait totalement dédaigné : ce qui, selon lui, était une preuve d'ignorance, ou un manque d'industrie, puisque la duchesse d'Arscot avait élevé à Leyde, ville bien plus septentrionale que la France, des vers à soie, et qu'avec cette soie elle avait fait des habillements qui furent portés par ses filles. »

Des lettres patentes, promulguées vers cette époque (16 mars 1607), lettres que le Grand d'Aussy n'a pas connues, constatent que la culture en grand du Mûrier blanc fut alors essayée dans nos provinces du nord. Nous y lisons : « Receu avons l'humble supplicacion de notre bien aymé Thomas Grammaye, eschevin de nostre pays du Francq, contenant comme en nos

(1) Les vers à soie existaient à Florence avant 1266, et ils avaient été introduits en Sicile dès 1148. Dans le XVI^e siècle, les feuilles du Mûrier blanc avaient remplacé celles du noir, et l'on croit communément, selon M. Targioni, que des boutures de *Morus alba* avaient été apportées d'Orient, en 1434, par Fr. Buonvicini. (M. Alph. De Candolle, *Géographie botanique*, t. II, p. 856.)

(2) Lisez : évêché.

pays de par deça, selon la coustume et usance que y est desia drez longtemps, noz subiectz, de quelle qualité ylz soient, voirez serviteurs et servantes, s'habillent de drap de soye, l'ung plus que l'autre, dont, pour ne s'eugendrer par deça l'estoffe de lad. soye, résulte ung sy grand et indicible dommaige, que plus de six millions de florins sont emportez, chaque année, à ceste cause, hors nosd. pays, ou en provinces estrangères, où s'engendre lad. soye, outre la soye crue et soye taincte, que l'on y apporte d'Ytalye, pour estre mise en œuvre par deça. Laquelle somme de deniers demeureroit par deça, à nostre grande comodité et de noz subiectz, en cas qu'yl y fut introduit l'art de faire et filer lad. soye, comme puis naguaires se pratique en France. Et attendu que l'on ne peult, ycy ny ailleurs, introduire lad. science et art de faire la soye, sans, préallablement, avoir à souffisance, des arbres meuriers, dont doibvent estre nourris les vers quy filent lad. soye, led. suppliant ayant esté, puis naguaires, en divers pays, et recongnu en quelz quartiers se pourroient recouvrer à bastaux les planchons de meuriers blancqz, ensamble la façon et le temps propice de les faire apporter et eslever par deça, comme yl en a desia apporté et eslevé une notable quantité, avecq bien grande paine, à ses très-grandz despens. A ceste cause, led. suppliant s'offre d'aller querir, ou faire querir le nombre de quatre cent mille planchons de meuriers blancs, dont les tiges avecq leurs racines, auront la longueur d'une aulne, ou de trois quarts d'aulne, et les faire planter en aulcunes des principales provinces de par deça, en dedens ung an, aprez la datte de l'octroy, ou six mois plus tard. Mesmes, de les faire sarcler, fienter, esmonder et estester, le tout à son temps, sy souventefois qu'yl sera besoing, et, finablement, les faire eslever et cultiver, de sorte que, par la grâce de Dieu, tous demeureront verds et croissans, l'espace de quatre ans, ou, sy au bout desd. quatre ans, yl y en eust aulcuns desd. plancons, mors ou tariz, s'est offert led. suppliant de furnir planchons, nouveaux et verdoyans, en la place des morts. Moyennant qu'yl nous pleust luy accorder lettres patentes d'octroy, pour aller et envoyer querir led. nombre, avecq deffense à tous aultres de n'en pouvoir faire venir, ou vendre, quant ores ylz fussent creus par deça, en deans dix ans prochainement venans, sur paine de confiscation, et de payer vingt solz tour. d'amende à nostre prouffict, pour chascun planchon, afin que, après avoir exposé sy grandes sommes pour l'achapt et pour le transport desd. planchons, yl ne demeure frustré de sa paine et de ses despens. » Suit la concession des archiducs, qui disent que c'est à l'effect de mettre en pratique et usage l'art de gagner soie en leurs pays de par deça (1).

(1) Archives de l'hôtel de ville de Lille.

Je prends maintenant la liberté de consulter la Société au sujet de quelques plantes cultivées, au XIV^e siècle, auprès de Lille, et qui nous sont inconnues.

Outre les pois, les petites et grosses dravières, les fèves, cultivés comme de nos jours, nous trouvons souvent citées les *bregeries*. En 1328, le moissonneur demande LV s. VIII d., pour *pikier* (2) XV c. de *bregerie* et 1 bonnier de fèves, et pour soyer X c. de *bregerie*; en 1372, on accorde XLIII gros pour *pikier* un bonnier et IX c. de *bregerie* (1376, mettre en quenue *vecces* et *bregerye.*); — En 1341, la rasière de *breges* coûte VIII s. VI d.

En 1360, une rasière et demie d'*avant avoine* est vendue XVIII gros, et en 1372, une rasière de *molle avoine* coûte VII gros I estrelin. Ces deux variétés sont-elles encore connues?

M. Cosson, qui vient d'accomplir son quatrième voyage d'exploration botanique en Algérie, fait à la Société la communication suivante :

ITINÉRAIRE D'UN VOYAGE BOTANIQUE EN ALGÉRIE, ENTREPRIS EN 1856 SOUS LE PATRONAGE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE, par M. E. COSSON.

(Première partie.)

Dans une récente publication nous avons déjà signalé l'importance qu'il y aurait à compléter l'exploration de la région des hauts-plateaux de la province de l'ouest et à étudier la végétation saharienne de cette même province. Il restait également à voir par nous-même le sud et les hauts-plateaux de la province d'Alger, dont la flore nous était déjà en grande partie connue par les communications qu'avaient bien voulu nous faire M. Geslin, attaché au bureau arabe de Laghouat et surtout M. le docteur Reboud, médecin du bureau arabe de Djelfa. Le quatrième voyage que nous venons de faire nous a permis d'atteindre le but que nous nous proposons, et nous demandons à la Société la permission d'appeler son attention sur l'itinéraire que nous avons suivi, ainsi que sur les faits principaux que nous avons observés et sur quelques-unes des conclusions auxquelles nous avons été amené par l'examen attentif du pays.

Le 5 avril, je quittais Marseille pour me rendre à Alger et demander à M. le Gouverneur-général, conformément aux ordres de M. le Ministre de la Guerre, ses conseils et son appui pour notre voyage, dont la réalisation est due surtout à sa haute protection. — Le 10, j'arrivais à Oran et j'avais la satisfaction d'y rejoindre MM. Kralik et Marès, qui devaient me seconder dans mes recherches pendant tout le voyage, ainsi que M. Bourgeau, qui devait explorer la partie du littoral voisine de la frontière

(1) Ainsi la petite faux à la main, dite *piquet*, était déjà en usage au XIV^e siècle.